



## Nous recherchons un/une Educateur sportif saisonnier

Type d'emploi : saisonnier

Statut : contractuel

Poste à pourvoir : du 22/04 au 03/05/2024  
du 8/07/2024 au 02/08/2024

Catégorie : C

Grades : adjoint d'animation

Temps de travail : 30 à 35h/semaine

Service recruteur : Sports

Date limite de candidature :

### Descriptif du poste

Theix Noyalou, commune nouvelle créée le 1er janvier 2016, issue du regroupement des 2 communes Theix et Noyalou, 8400 habitants. Theix-Noyalou est située dans le Morbihan et fait partie de l'intercommunalité GMVA, qui regroupe 34 communes et totalise 180 000 habitants.

La commune de Theix-Noyalou bénéficie d'une situation géographique particulièrement privilégiée, d'une proximité immédiate de la ville de Vannes et d'un accès direct au littoral vers la presqu'île de Rhuys, le Golfe du Morbihan et le littoral sud-Morbihan.

Le service des sports intervient auprès des :

- enfants : sur le temps scolaire et extrascolaire (vacances actives)
- enfants de 6 à 7 ans dans le cadre de l'Ecole Municipale des Sports (le mercredi matin)
- enfants de 2 à 3 ans au travers d'un cycle de motricité en lien avec le multi-accueil
- aînés : la gym douce

Sous la responsabilité de la responsable du service Sports, vous serez chargé des animations et vos missions seront les suivantes :

- Enseigner, encadrer et animer les activités physiques et sportives dans le cadre d'un programme d'activités à la carte pour les 6-11 ans durant les vacances scolaires.
- Veiller à la sécurité physique et morale du public accueilli
- Concevoir le contenu pédagogique des séances en lien avec la programmation et le niveau des participants
- Accueillir les enfants/parents

### Savoirs-être :

- sérieux , dynamique et autonome

- Rigoureux, ponctuel
- Bon relationnel/sens du travail en équipe
- Aptitude à l'encadrement des activités physiques et sportives pour un public 6-11 ans

Expérience souhaitée : Expériences auprès des enfants/jeunes

Profil : BPJEPS APT ou LICENCE STAPS option éducation et motricité

Être à jour de sa carte professionnelle

Diplôme complémentaire : PSC1

Permis B indispensable

Rémunération : 11€87 / heure, indemnité de congés payés

Contact—Information complémentaire : .Auprès du service des sports au 02 97 43 16 34

Pour postuler : envoyer votre candidature (CV et lettre de motivation)

A l'attention de Monsieur Le Maire par mail :

[m.lerat@theix-noyalo.fr](mailto:m.lerat@theix-noyalo.fr)